

– la maison du sport européen –

Tweets du mois

EOC EU Office

@EOCEUOffice 27 April

Thank you for the meeting!
#EOC Athletes' Commission
looks forward to stronger
dialogue with
[@EU_Commission](#) [@EuSport](#)

EOC EU Office

@EOCEUOffice 26 April

Meeting of Olympic Athletes'
Commissions with
[@EU_Commission](#) as part of
#EUAthletesSeminar in
Brussels [@EuSport](#)

EOC EU Office

@EOCEUOffice 25 April.

Opening of the #EU seminar for
[@EOCmedia](#) [@iocmedia](#)
#NOC athletes by
[@ClaudiaBokel](#) and
#JeanMichelSaive
[@kavehmehrabi](#)

EOC EU Office

@EOCEUOffice 14 April

Volunteering is crucial in the
field of sport. Yet volunteering
is not accepted as contribution
in kind. Any change upcoming?
[#AskNavracsics](#)

SIGGS Project

@SIGGS_EU 13 April

First #SIGGS Strategic
Workshop in Lithuania
successfully concluded!
[#GoodGovernance](#)
[@EOCEUOffice](#) [@EOSE_skills](#)

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

L'Intergroupe Sport du Parlement européen se réunit pour débattre
de la manipulation des compétitions sportives 3

Le groupe d'experts du Conseil sur la "dimension économique du
sport" s'est réuni pour discuter l'investissement et le financement
durable du sport 4

Le bureau des COE auprès de l'UE organise le séminaire UE pour
les commissions d'athlètes olympiques 5

Adoption finale de la réforme de l'UE concernant la protection des
données personnelles 6

FINANCEMENT, ETUDES ET PROJETS

Lancement des ateliers nationaux du projet SIGGS en Lituanie 6

Les organisations sportives sont éligibles pour l'appel d'offres
Erasmus+ sur l'inclusion sociale 7

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Le bureau des COE auprès de l'UE accueille une délégation de haut
niveau du CNOSF 8

LE MOIS PROCHAIN

Dates importantes en avril 10

– la maison du sport européen –

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Après quatre années de négociations, l'UE a récemment adopté son nouveau cadre légal en matière de protection des données personnelles. Bien que le règlement sur la protection des données n'entre en vigueur qu'en 2018, les organisations sportives doivent devenir actives dès maintenant. En effet, le transfert des données personnelles par les organisations sportives, pour la lutte contre le dopage ou la manipulation des compétitions sportives, n'a pas reçu de soutien clair dans le texte adopté.

Dans chaque état membre, où aucune loi relative à la lutte contre le dopage ou la manipulation des compétitions sportives n'est en place, de nouveaux actes législatifs devront être adoptés. Dans cette optique, l'inclusion des thématiques de dopage et de manipulation des compétitions sportives dans la définition nationale des domaines couverts par l'intérêt général, fournirait une base légale stable, permettant le transfert des données personnelles des athlètes. C'est pourquoi les Comités Nationaux Olympiques, ainsi que les autres organisations sportives, doivent se mettre en relation avec leurs gouvernements respectifs afin de garantir que ces transferts de données soient légalement possibles dans le futur.

La question de la protection des données personnelles n'est clairement pas le seul sujet actuellement discuté au niveau européen pouvant avoir un impact majeur sur le domaine du sport. En effet, les institutions européennes sont entrées dans d'intenses négociations sur la révision du fonctionnement du marché unique numérique. Ici encore, certaines dispositions du texte pourraient mettre en danger le modèle actuel de vente des droits audiovisuels, basé sur le principe d'exclusivité territoriale. Les organisations sportives doivent également suivre attentivement la nouvelle directive sur la possession des armes à feu, qui peut avoir un impact sur les sports de tirs, ou encore les discussions récentes dans le domaine de la politique de concurrence, notamment au sujet des « cartels » sportifs, qui semblent questionner la structure pyramidale du sport.

Ces exemples illustrent la nécessité, pour le sport organisé, de continuer à faire entendre sa voix au niveau européen afin de défendre ses intérêts et de promouvoir ses nombreuses activités apportant une réelle valeur ajoutée à la société européenne.

Dans cette optique, la visite de représentants de commissions d'athlètes (internationale, européenne et nationales) à Bruxelles, il y a deux semaines représente clairement un pas dans la bonne direction. La voix du sport organisé et de ses acteurs se doit d'être clairement audible au niveau de l'UE pour demeurer un acteur majeur des nombreuses discussions tenues dans la capitale européenne.

En vous souhaitant une agréable lecture,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Folker Hellmund'.

Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

L'Intergroupe Sport du Parlement européen se réunit pour débattre de la manipulation des compétitions sportives

Le 6 avril 2016, l'Intergroupe Sport du Parlement européen a organisé une conférence sur la manipulation des compétitions sportives, réunissant deux panels d'intervenants.

Le premier panel s'est concentré sur la lutte contre la manipulation des compétitions sportives du côté des autorités publiques, alors que le deuxième groupe d'intervenants a abordé les relations entre le sport et l'industrie des paris.

Après une introduction générale des députés Hannu Takkula (ALDE) and Bodgan Wenta (PPE), la discussion, modérée par Simon Kuper (Financial Times), a débuté entre Yves Le Lostecque, chef de l'unité Sport de la Commission européenne, Corinne Gatt (autorité des paris de Malte), Mikhael De Thyse du Conseil de l'Europe, Charles Coppolani (ARJEL) et Nick Tofiluk (Commission des paris, RU).

Yves Le Lostecque a débuté en rappelant les nombreuses initiatives déjà prises au niveau de l'UE mais aussi des Etats membres. Il a poursuivi en soulignant l'intérêt majeur de l'UE sur le sujet, mentionnant notamment les différents groupes d'experts établis par le passé. Il a finalement conclu son intervention en indiquant que, malgré la volonté de la Commission européenne de signer la convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives, la procédure était toujours bloquée par d'intenses discussions au niveau du Conseil.

De son côté, Corinne Gatt a mis en avant le travail fait par les autorités maltaises et notamment la mise en place de la plateforme prévue par la Convention du Conseil de l'Europe. Elle s'est ensuite montrée très optimiste sur le futur engagement de Malte dans ces problématiques.

Le besoin d'une approche globale sur cette question a été rappelé par Mikhael De Thyse, qui a invité les Etats à améliorer leur coopération. Il a également souligné la nécessité d'accélérer le processus de ratification et de mise en œuvre de la Convention au niveau de l'UE.

Le président de l'autorité française de régulation des jeux en lignes (ARJEL), Charles Coppolani, a pour sa part rappelé que le rôle des autorités publiques était d'assurer l'intégrité des paris, alors que l'intégrité des compétitions sportives demeure entre les mains des organisations sportives. Il a ensuite expliqué que l'ARJEL concilie prévention et gestion des risques dans son travail quotidien. Enfin, Nick Tofiluk a présenté le nouveau plan établi par le Royaume-Uni, avant de demander, lui aussi, l'accélération du processus de signature et de ratification de la Convention.

Le second panel, modéré par Jan Hauspie, éditeur de Sport/Voetbalmagazine, s'est attaqué à la question des relations entre les acteurs du monde du sport et les industries de paris sportifs. Le panel était composé de Jean-François Reymond (EU Athletes), Mark Lichtenhein (Sport right Owners Coalition), Jutta Buyse (European Lotteries) et Khalid Ali (European Sports Security Associations). Alors qu'EU Athletes a mis l'accent sur la prévention et l'éducation des athlètes, Lichtenhein a exprimé le besoin d'accords légaux entre les acteurs du sport et les compagnies de paris. Par la suite, European Lotteries a détaillé sa volonté de promouvoir des modèles de paris durable à travers l'Europe. Jutta Buyse a notamment listé, parmi les objectifs poursuivis par European Lotteries, le développement d'une coopération internationale pour détecter les paris anormaux, la création d'un code de conduite ainsi

– la maison du sport européen –

que la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe.

La prochaine réunion de l'intergroupe se tiendra le 28 juin et sera dédiée aux programmes financiers de l'UE pour le sport.

Le groupe d'experts du Conseil sur la "dimension économique du sport" s'est réuni pour discuter l'investissement et le financement durable du sport

Les 19 et 20 avril, le groupe d'experts du Conseil sur la « dimension économique du sport » a tenu sa quatrième réunion, à Bruxelles.

Après avoir achevé, en 2015, les deux premiers documents du groupe d'experts, respectivement sur les bénéfices économiques du sport et l'héritage des grandes compétitions sportives, la réunion a mis l'accent sur le troisième document portant sur l'investissement dans le sport et notamment les fonds européens et le financement durable du sport.

Une présentation du rapporteur et une discussion sur ce troisième document ont ouvert le premier jour de réunion, avec les observateurs.

La première partie de la présentation était une analyse des résultats du sondage « *investissement et typologie des infrastructures sportives dans les Etats membres de l'UE* ». Tous les experts se sont accordés sur la difficulté d'avoir une vue d'ensemble de la situation, du fait de la multitude de définitions d'infrastructures sportives, entre les Etats membres. Par la suite, la première version du document « *Guide pratique visant à encourager un investissement transparent et de long terme dans le sport, y compris l'utilisation des fonds européens, basé sur les recommandations précédemment adoptées sur le financement durable du sport, incluant les aides d'Etats* » a été présentée. Des échanges très constructifs se sont ensuite déroulés portant à la fois sur la structure du document mais aussi sur les recommandations à faire aux différents acteurs ciblés.

De son côté, le bureau des COE auprès de l'UE s'est montré préoccupé par la place donnée au sport organisé dans le document, invitant à un meilleur équilibre entre la question de l'investissement privée et le financement durable du sport.

La seconde partie de la journée était dédiée à une évaluation du travail effectué par le groupe d'experts et à une discussion sur l'inclusion de la question de la dimension économique du sport dans le nouveau plan de travail de l'UE. Les observateurs ont généralement remercié le président pour les avoir régulièrement invités à donner leur opinion tout en regrettant que la seconde journée de réunion soit uniquement réservée aux experts.

Durant la seconde journée, le groupe d'experts a également discuté de ces sujets, sans les observateurs.

Une nouvelle version du texte circulera entre les experts afin de finaliser ce troisième document et ainsi clôturer le travail du groupe d'experts.

– la maison du sport européen –

Le bureau des COE auprès de l'UE organise le séminaire UE pour les commissions d'athlètes olympiques

Les 25 et 26 avril, le bureau des COE auprès de l'UE a réuni des représentants des athlètes du mouvement olympique, dont Claudia Bokel, présidente de la commission des athlètes du CIO et Jean-Michel Saive, président de celle des COE, pour échanger sur les défis et les opportunités des athlètes olympiques au niveau européen. Rozle Prezelj, président de la commission des athlètes de l'IAAF a également pris part à la réunion.

En introduction, Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, et Jean-Michel Saive ont souligné l'importance d'une plus grande professionnalisation des commissions d'athlètes ainsi que d'une meilleure communication entre elles. Les participants ont ensuite discuté le développement d'un « *position paper* » commun aux commissions d'athlètes comprenant des sujets majeurs tels que les carrières doubles, la lutte contre le dopage ou les droits de propriété intellectuelle. La finalisation du document interviendra dans les prochaines semaines.

Dans un second temps, les athlètes ont également eu l'opportunité d'échanger avec des représentants de la Commission européenne et notamment Jens Nymand-Christensen, directeur général adjoint de la DG EAC, Szabolcs Horvath, membre du cabinet du Commissaire pour le sport Tibor Navracsics et Yves Le Lostecque, chef de l'unité sport. Jean-Michel Saive a utilisé cette opportunité pour rappeler l'engagement de la

commission des athlètes des COE a renforcé sa présence auprès des institutions européennes, en développant notamment un dialogue plus régulier avec les acteurs européens.

Jens Nymand-Christensen s'est félicité de cette décision, rappelant les nombreux points d'accords entre la Commission européenne et les athlètes élus et soulignant que l'apport des commissions d'athlètes était primordial dans le travail de la Commission.



Les participants ont finalement rencontré Santiago Fisas et Bogdan Wenta, respectivement co-président et membre de l'intergroupe Sport. Ils ont notamment échangé sur la manière d'impliquer de manière plus régulière les commissions d'athlètes dans les activités du Parlement européen et de l'intergroupe sport.

– la maison du sport européen –

Adoption finale de la réforme de l'UE concernant la protection des données personnelles

Le 27 avril 2016, après 4 difficiles années de négociations, l'UE a finalement adopté sa réforme de la législation européenne en matière de protection des données comprenant un « règlement général sur la protection des données » et une « directive relative à la protection des données à caractère personnel traitées à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière, ainsi que d'activités judiciaires connexes ».

Mettant à jour le cadre actuel datant de 1995, cette réforme vise à renforcer les droits fondamentaux des citoyens à l'heure du tout digital mais aussi à faciliter le commerce en supportant la simplification des règles du marché unique numérique.

Les principaux bénéfices pour les citoyens sont :

- Le droit à l'oubli
- Un meilleur accès à leurs données personnelles et un meilleur contrôle sur leurs utilisations
- Une meilleure mise en œuvre des règles

Le mouvement olympique a suivi de près la procédure aboutissant à l'adoption de cette législation. Néanmoins, malgré de nombreux échanges avec le mouvement sportif, l'UE n'a pas prévu dans le texte une base légale claire pour le transfert de données personnelles par les

organisations sportives. De ce fait, pour garantir la l'efficacité de la lutte contre le dopage et la manipulation des compétitions sportives, deux options restent ouvertes pour les organisations sportives : 1. une loi nationale spécifique ou 2. L'inclusion de la lutte contre le dopage et la manipulation des compétitions sportives dans la liste des domaines couverts par l'intérêt général dans chaque état membre.

Le règlement adopté précise que la base légale pour le transfert de données dans des problématiques couvertes par l'intérêt général doit être définie au niveau des Etats membres. Dans cette optique, il est crucial que la lutte contre le dopage et la manipulation des compétitions sportives soit intégrées dans les définitions nationales de l'intérêt général de chaque Etat membre.

Les Etats membres ont deux ans pour mettre en conformité leur législation nationale avec ce nouveau cadre réglementaire.

PLUS D'INFORMATIONS

[Questions et réponses: la réforme de la protection des données](#)

[Communiqué de presse de la Commission européenne](#)

FINANCEMENT, ETUDES ET PROJETS

Lancement des ateliers nationaux du projet SIGGS en Lituanie

Le 13 avril 2016, le projet SIGGS, coordonné par le bureau des COE auprès de l'UE et réunissant 11 organisations partenaires, a organisé le premier de ses ateliers nationaux, à Vilnius, en Lituanie.

20 participants, de 7 différentes fédérations nationales ont participé à l'atelier en plus du comité olympique lituanien et de l'Union lituanienne des fédérations sportives.

– la maison du sport européen –

L'atelier a été officiellement ouvert par la présidente du CNO lituanien, Diana Gudzinevičiūtė, qui après avoir accueilli les participants a souligné l'importance de la mise en place des principes de bonne gouvernance. Suite à cette introduction, Valentin Capelli et Matthias Van Baelen, du bureau des COE auprès de l'UE, ont introduit le sujet de la bonne gouvernance aux participants avant de détailler les objectifs, la méthodologie et les activités du projet SIGGS.

L'accent a été particulièrement mis sur les feuilles de routes et les plans d'actions qui ont été développés très récemment.

C'est ensuite Aurélien Favre, d'EOSE, qui a présenté les résultats de la première phase d'évaluation qui s'est tenue entre Octobre et Novembre 2015. Au total, 10 organisations sportives lituaniennes ont participé à l'évaluation sur les 14 sollicités.

Par la suite, deux organisations ont présenté leurs expériences liées à la bonne gouvernance. Avec le titre « monter en puissance », la fédération lituanienne de rugby a présenté le processus de bonne gouvernance qu'elle a mis en place depuis 2013. Par de petits progrès dans le management et l'administration, cette fédération est parvenue à doubler le nombre de ses membres et a radicalement professionnaliser leur structure.

En effet, de nombreux changements sur le plan des arrangements financiers ainsi que sur la planification ont été effectués afin de renforcer la capacité financière de la fédération et par ricochet les résultats sportifs.

La seconde présentation a été faite par Agne Vanagiene, de l'Union lituanienne des fédérations sportives, et portait sur ses recherches effectuées dans le cadre de son mémoire pour le MEMOS, sur la mise en œuvre de la bonne gouvernance dans le sport en Lituanie.

Pour la session de l'après-midi, des discussions de groupe ont été organisées afin de discuter la situation des fédérations sportives en Lituanie et d'échanger sur les résultats présentés plus tôt dans la journée. Les discussions se sont structurées autour de l'amélioration de la gestion des risques, de l'égalité des genres et sur le travail avec les athlètes ; sujets qui étaient ressortis de l'évaluation comme pouvant être améliorés.

Finalement, la seconde version de l'outil d'auto-évaluation, offrant la possibilité d'accéder aux feuilles de routes ainsi qu'aux plans d'actions



personnalisés a été officiellement lancée.

Avec ce premier atelier, le projet SIGGS entame la phase finale de sa mise en œuvre. Durant les prochains mois, six nouveaux ateliers seront organisés dans les différents pays partenaires dont notamment : Portugal (le 4 mai), Slovénie (le 26 mai), Belgique (le 7 Juin) et Turquie (le 10 Octobre). Les séminaires pour l'Allemagne et le Luxembourg seront confirmés très prochainement.

De plus, le projet SIGGS organisera un atelier pour les 50 CNOs européens durant le séminaire des COE, à Tarragone, en Espagne, les 20 et 21 mai.

Les organisations sportives sont éligibles pour l'appel d'offres Erasmus+ sur l'inclusion sociale

– la maison du sport européen –

La Commission européenne a annoncé que les organisations sportives étaient éligibles pour l'appel d'offres sur « *L'inclusion sociale par l'éducation, la formation et la jeunesse* », lancé sous l'égide du programme Erasmus+. Les organisations sportives sont explicitement mentionnées comme cibles de l'appel d'offres.

Les projets sélectionnés devront développer et diffuser des bonnes pratiques entrant dans le cadre de la « *déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination du 17 mars 2015* » (déclaration de Paris). Cette déclaration reconnaît le rôle majeur de l'éducation dans la lutte contre la radicalisation et dans la promotion de l'inclusion sociale.

Dans ce contexte, le sport peut également jouer un rôle important en encourageant la compréhension et le respect entre les jeunes et les communautés. Cet appel d'offres présente un budget global de 13,000,000 € pour des projets allant de 24 à 36 mois, avec un démarrage des activités en décembre 2016.

Le guide pour les candidats est disponible sur le site de l'Agence Exécutive EAC.

La date limite pour soumettre un projet est fixée au 30 mai 2016.

PLUS D'INFORMATIONS

[Site internet de l'Agence exécutive EAC](#)

[Guide pour les candidats](#)

[Déclaration sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination du 17 mars 2015](#)

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Le bureau des COE auprès de l'UE accueille une délégation de haut niveau du CNOSF

Les 3 et 4 avril, le Comité Olympique Sportif Français (CNOSF) a organisé une visite à Bruxelles pour les participants de son programme "Parcours Ambition Internationale".

Créé en 2013, ce programme vise à supporter des personnalités de haut niveau, membres d'organisations sportives françaises dans leurs relations avec les organisations sportives européennes et internationales.

Contenant trois séminaires, ce programme permet aux participants d'échanger avec des acteurs venant des organisations sportives internationales. De plus, des experts issus de différents domaines (communication, lobbying) sont également impliqués dans les séminaires afin de fournir un angle de vue et d'expertise différent aux participants.

Après que les deux premières sessions se soit déroulées à Paris, respectivement dédiées au fonctionnement des organisations sportives internationales et aux techniques de représentations des intérêts dans un environnement international, ce dernier séminaire s'est concentré sur la politique sportive de l'UE. Le premier jour de réunion s'est tenu dans les locaux du bureau des COE auprès de l'UE.

C'est par une visite du Parlement Européen que les participants ont débuté leur séjour à Bruxelles, avant de rejoindre le bureau des COE auprès de l'UE. Les participants ont ainsi profité de trois présentations, suivies de questions/ réponses. Après un mot d'accueil de Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, Valentin Capelli, chargé de politique, a présenté les activités du bureau des COE auprès de l'UE.

– la maison du sport européen –

mais aussi l'organisation des relations du mouvement olympique avec l'UE avant de faire un rapide état des lieux des politiques européennes pouvant avoir un impact sur le sport, dont le marché unique numérique, la réforme de la protection des données ou encore la bonne gouvernance.



Par la suite, c'est Mathieu Fonteneau (MFO Consulting, ancien de la Commission européenne et du CNOSF) qui a présenté aux participants les différents financements européens disponibles

pour les organisations sportives, dont le programme Erasmus+ sport ou encore les fonds structurels.

La dernière présentation de la journée a été donnée par Alexandre Husting (chargé des dossiers sport à la représentation permanente du Luxembourg). Débutant par une présentation générale des activités liées au sport conduites par la présidence luxembourgeoise de l'UE en 2015, Alexandre Husting a ensuite détaillé le fonctionnement des institutions européennes et mis en avant les différents éléments permettant aux organisations sportives de développer une stratégie de lobbying efficace au niveau européen.

La seconde journée de séminaire a vu les participants rencontrer des représentants des institutions européennes. Le groupe a notamment été accueilli à la Commission européenne par Yves Le Lostecque, chef de l'unité sport avant une rencontre avec le député européen Santiago Fisas (PPE), co-président de l'intergroupe sport du Parlement européen.

– la maison du sport européen –

LE MOIS PROCHAIN

Dates importantes en mai

- 3 mai** *Réunion des commissaires Anzip, Oettinger et Navracsics dur le marché unique numérique, Bruxelles*
- 4 mai** *Atelier national SIGGS, Lisbonne, Portugal*
- 12 mai** *Date limite de l'appel d'offres Erasmus +*
- 12 mai** *Comité consultatif de la Semaine européenne du Sport, Brussels*
- 12 mai** *Groupe d'experts du Conseil sur la Bonne Gouvernance, Bruxelles*
- 13 -15 mai** *Assemblée Générale d'ENGSO, Vilnius, Lituanie*
- 19 mai** *Comité exécutif des COE, Tarragone, Espagne*
- 20-21 mai** *Séminaire des COE, Tarragone, Espagne*
- 26 mai** *Atelier national SIGGS, Ljubljana, Slovénie*
- 26 mai** *Séminaire Semaine européenne du sport, Bruxelles*
- 31 mai** *Conseil des ministres des sports UE, Bruxelles*